

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur :

- les principes fondamentaux du démembrement de propriété
- son usage dans le cadre du financement d'un actif.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Professionnels de la gestion de patrimoine disposant du statut IOBSP, quel que soit le niveau, mais ayant l'obligation de formation obligatoire continue. Pas de prérequis nécessaires pour cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet

S'inscrire au préalable à la formation choisie :

<https://anacofi-elearning.mesformations.fr/>

Connexion à la plateforme LMS :

<https://www.formations-anacofi.fr/>

MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning¹

Formation distancielle asynchrone

L'apprenant avance à son rythme de manière autorégulée
Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique

ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM² de fin de parcours

Sanction : certificat de formation

Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

INTERVENANTS

Pascal LABIGNE, Yannick PERRIER

DURÉE

7h

Ventilation des heures spécifiques :

7h IOBSP + 4h IMMO

COÛT

- 160€ : Tarif adhérent
- 220€ : Tarif non-adhérent³

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Niveau de satisfaction : NC⁴

Score moyen d'obtention : 83,15%⁵

PROGRAMME

Préambule :

Chapitre 1 – Démembrement, principes fondamentaux

- Usufruit, nue-propriété, principales différences ?
- Les sources du démembrement
- Les mécanismes du démembrement
- Fiscalité & risques
- L'extinction du démembrement

Chapitre 2 – Financer un actif patrimonial démembré

- Les différents types d'achat en démembrement (les différents coûts, les modes de financement propre à cet investissement, les garanties possibles, ...)
- Financement pour un achat en viager
- Les garanties dans une acquisition démembrée

¹ L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h.

² Il faudra obtenir 75% de bonne réponse pour pouvoir valider n'importe quel module qu'il soit en présentiel ou en E-Learning. Vous disposez de 3 tentatives pour valider votre QCM

³ Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

⁴ NC : Non Communiqué

⁵ Taux basé sur 121 participants à ce module entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021